

Site

NATURA 2000

Vallée de l'Argenton



Lettre d'information
N° 17 - Janv. 2023



L'Anogramme à feuilles minces (*Anogramma leptophylla*)

Le Comité de Pilotage du 17 novembre dernier a permis de dresser un bilan des actions réalisées sur la période 2020-2022. De nombreuses opérations ont ainsi été mises en œuvre, que ce soit pour la préservation des milieux naturels, mais aussi pour la sensibilisation du public et des usagers de la vallée de l'Argenton.

L'Etat va prolonger la mission de l'Agglo2B, pour 6 mois supplémentaires, avant de repartir sur une nouvelle convention de 3 ans avec la Région Nouvelle-Aquitaine qui va reprendre, au 1er janvier 2023, la gestion des sites NATURA 2000. Conjointement, l'Agglo2B et la Communauté de Communes du Thouarsais ont reconduit leur partenariat pour 3 ans afin de maintenir leurs actions communes de protection et de valorisation du site NATURA 2000.

Cette lettre met en avant le site très particulier des Eboulis de Massais, où se pratique le trial en parfaite harmonie avec la préservation du patrimoine naturel. C'est par ailleurs l'essence même du réseau NATURA 2000 : trouver l'équilibre entre la préservation de la biodiversité et le maintien des activités humaines, en l'occurrence ici, un sport mécanique.

Je vous souhaite une bonne lecture et espère que vous aurez plaisir à découvrir ce site en lisant les pages suivantes mais surtout en allant arpenter les coteaux des Eboulis pour admirer la beauté des lieux !

Sylvie GERFAULT

Présidente du Comité de
Pilotage du site NATURA 2000



VIVRE DANS LE SITE NATURA 2000

Le trial sur le site des Eboulis de Massais

Le site des Eboulis est un espace communal et naturel, situé à Val-en-Vignes, sur la commune déléguée de Massais. Il est inclus dans le périmètre du site NATURA 2000 et a été désigné comme **Espace Naturel Sensible** en 2013 par le Conseil Départemental des Deux-Sèvres. Il se compose de coteaux avec de nombreux affleurements rocheux, de prairies, d'une ancienne carrière, au bord de l'Argenton. Les coteaux sont utilisés par le Moto-Club de Massais pour la pratique du trial depuis 1976, bien avant la création du site NATURA 2000 (en 2003). Ce sport mécanique est parfaitement compatible avec la préservation des habitats et espèces du site NATURA 2000 et c'est justement la pratique du trial qui a permis de débroussailler les coteaux et de favoriser le développement de nombreuses plantes rares et protégées, comme la **Gagée de Bohème** et l'**Orpin d'Angers**.

Le trial une discipline très technique...

Né au Royaume-Uni au début du XX^{ème} siècle, le trial consiste à franchir des obstacles naturels ou artificiels, sans poser le pied à terre, à l'aide d'une moto spécialement conçue pour cette pratique : faible poids, dimensions réduites, absence de selle...

C'est un sport où la notion de vitesse n'existe pas, seul un temps limité est imposé pour franchir un parcours. Les épreuves se déroulent en 2 temps : une reconnaissance de la zone à pied pour observer le terrain, les passages délicats et les autres pilotes en action, et un passage en moto. Cette discipline nécessite ainsi de l'adresse, de l'équilibre et une grande concentration.

Réputés pour leur beauté et la difficulté des parcours, les coteaux des Eboulis de Massais accueillent régulièrement des compétitions de niveau international et national, comme la seconde étape du Championnat de France de Trial 2022, qui s'est tenue les 14 et 15 mai dernier.



Trialistes en action

© ERIC RENAULT

Gestion du site

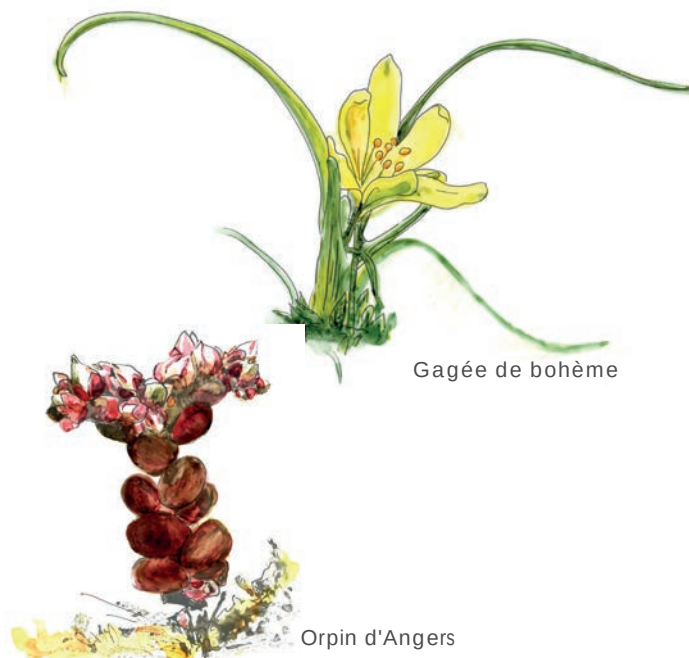
Après la création du site NATURA 2000 en 2003, la commune de Massais a pu signer un premier Contrat NATURA 2000 en 2006 lui permettant d'obtenir des subventions de l'Europe et de l'Etat pour financer un débroussaillage annuel des coteaux. Depuis cette date, et après un quatrième contrat qui vient juste d'être engagé, les travaux sont réalisés par les bénévoles du Moto-Club de Massais. Le principe : la commune signe le contrat NATURA 2000 et reverse les subventions au Moto-Club dans le cadre d'une convention. Ainsi, ce sont 1,8 ha de coteaux qui sont contractualisés au bénéfice de la biodiversité. Les autres parties du site sont gérées et entretenues par la commune.



Débroussaillage des coteaux par les bénévoles du Moto-Club

Un cas unique en France !

Seul terrain de trial situé dans un site NATURA 2000 en France, il s'agit d'un exemple à valoriser pour son mode de gestion, l'implication des trialistes qui passent de nombreuses heures à débroussailler les coteaux, et le partenariat entre la commune et le Moto-Club qui profite au site depuis de nombreuses années.



Gagée de bohème

Orpin d'Angers

Confidence d'un trialiste...

« Nous nous sentons vraiment concernés par la protection du site, nous en sommes un peu les gardiens ! Nous faisons très attention à ne pas aller partout, n'importe comment. Quand nous croisons des promeneurs, nous leur expliquons qu'ils traversent une zone protégée et que le trial est une pratique autorisée, car elle ne nuit pas à l'environnement.

L'accompagnement de l'Agglomération du Bocage Bressuirais est très enrichissant pour les bénévoles qui apprennent à reconnaître les espèces protégées. Nous sommes fiers de la gestion du site des Eboulis, qui permet de pratiquer le trial tout en préservant la biodiversité. »

Eric RENAULT, bénévole du Moto-Club de Massais



Contact

Moto-Club de Massais / Claudine BOISSIMON (Présidente)
06 46 31 74 36 - motoclubdemassais@gmail.com



QUELQUES RICHESSES DE LA VALLÉE



Capillaire des murailles
Asplenium trichomanes



Nombril de Vénus
Umbilicus rupestris



Aubépine monogyne
Crataegus monogyna



Hélianthème jaune
Helianthemum nummularium

CONTRAT NATURA 2000 Renouvellement de 6 contrats

6 contrats NATURA 2000 arrivés à terme fin 2021 ont pu être renouvelés pour les 2 années à venir :

- **le Coteau Girard** à Massais, par l'Agglo2B,
- **les sites d'Hautibus-barrage et du Clos de l'oncle Georges** à Argentonny, par l'Agglo2B,
- **les Portes à Argentonny**, par le propriétaire du site,
- **les Eboulis à Massais**, par la commune de Val-en-Vignes en partenariat avec le Moto-Club de Massais.

Ce sont ainsi **9 Contrats NATURA 2000** pour une **surface de 6,3 ha**, qui permettent aux propriétaires des sites de bénéficier de subventions pour débroussailler les coteaux.

INFORMATION 4 nouveaux pupitres installés

Les derniers pupitres de présentation des espèces du site NATURA 2000 ont été installés dans la vallée et vont permettre d'en savoir plus sur ces 4 espèces :

- **le Murin à oreilles échancrées** au parking des Eboulis de Massais à Val-en-Vignes,
- **le Petit Rhinolophe** au pont roman d'Hautibus à Argentonny,
- **la Laineuse du Prunellier** à Hautibus à Argentonny,
- **le Triton crêté** au lavoir de Boësse à Argentonny.

Avec les 8 autres pupitres installés en 2020 et 2021, ce sont ainsi 12 points d'information répartis sur l'ensemble des sites publics de la vallée qui valorisent le patrimoine naturel du site NATURA 2000.

CONTACT

Guillaume KOCH

Animateur du site NATURA 2000
Agglomération du Bocage Bressuirais
27, bd du Colonel Aubry - BP 90184
79304 BRESSUIRE Cedex
05 49 65 99 59 - 06 31 26 66 37
guillaume.koch@agglo2b.fr

valleeargenton.n2000.fr